



Invesco Funds Series 1

Invesco Pacific Equity Fund

10 juin 2011

Prospectus simplifié

Ce prospectus simplifié contient des informations clés sur le compartiment Invesco Pacific Equity Fund (le « Fonds ») qui appartient à la gamme Invesco Funds Series 1, FCP à compartiments constitué par contrat de fiducie en Irlande le 2 septembre 1992 et agréé en tant qu'OPCVM le 2 septembre 1992 par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») conformément à la Réglementation des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2003, telle qu'amendée. Les fonds suivants sont tous des compartiments d'Invesco Funds Series 1 : Invesco ASEAN Equity Fund, Invesco Japanese Equity Fund et Invesco Pacific Equity Fund.

Avant de prendre une décision d'investissement, nous conseillons aux investisseurs potentiels de consulter la version complète du prospectus en vigueur relatif à la gamme Invesco, qui comprend les Annexes A, B1-B5 et C datées du 26 novembre 2010 (le « Prospectus consolidé »).

Il énonce les droits et les obligations de l'investisseur, ainsi que le lien juridique avec le Fonds. Les termes et les expressions figurant dans le Prospectus complet ont la même signification dans le présent Prospectus simplifié, sauf mention contraire.

La devise de référence du Fonds est le dollar américain.

Objectif d'investissement

Ce Fonds a pour objectif d'accroître le capital à long terme par le biais d'investissements dans des titres de sociétés asiatiques, en mettant tout particulièrement l'accent sur celles situées dans la région Asie-Pacifique.

Politique d'investissement

Pour les besoins du Fonds, le Gérant a défini la région Asie-Pacifique comme étant l'Asie du Sud Est (y compris Singapour, la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie et les Philippines), l'Asie de l'Est (y compris Taïwan, la Corée du Sud et la Corée du Nord, Hong Kong et le Japon), la Chine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Au moins 70 % du total des actifs du Fonds (hors actifs liquides auxiliaires) seront investis dans des actions ou titres liés à des actions de (i) sociétés dont le siège social se situe dans la région Asie-Pacifique, (ii) sociétés dont le siège social n'est pas dans cette région mais qui exercent leurs activités commerciales essentiellement dans la région Asie-Pacifique, ou (iii) sociétés holding qui détiennent des participations essentiellement dans des sociétés dont le siège social se situe dans la région Asie-Pacifique.

Jusqu'à 30 %, en termes agrégés, du total des actifs du Fonds peuvent être investis en espèces ou en quasi-espèces, en actions et en titres liés à des actions de sociétés qui ne répondent pas aux exigences définies plus haut mais pourraient tirer parti de leurs activités dans les pays d'Asie autres que la région Asie-Pacifique, ou en titres d'emprunts (y compris les obligations convertibles) d'émetteurs de la région Asie-Pacifique.

L'exposition du Fonds aux divers pays de la région variera de temps à autre selon l'avis du Gérant sur les conditions prédominantes sur les marchés et les perspectives de ces derniers.

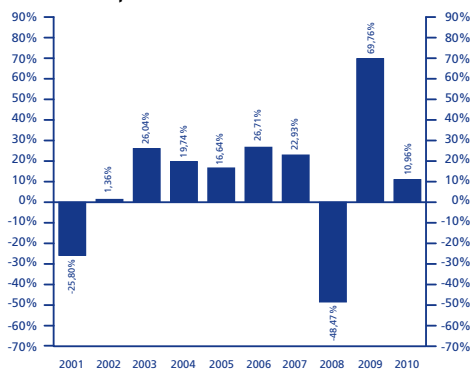
Profil de risque

La valeur des investissements et des revenus qui en découlent peut évoluer à la hausse comme à la baisse, ces évolutions pouvant être le résultat de fluctuations des taux de change dans le cas d'investissements présentant une exposition en devises. Les investisseurs risquent donc de ne pas récupérer l'intégralité du montant qu'ils ont initialement investi.

La performance du Fonds peut souffrir des fluctuations des devises mondiales ou d'un redressement du dollar américain face à ces devises. Dans la mesure où il s'agit d'un fonds investi dans les marchés émergents, les investisseurs doivent être prêts à accepter un risque plus élevé que s'il s'agissait d'un fonds disposant d'un mandat d'investissement plus large. Seule une partie limitée du patrimoine doit être investie dans le Fonds.

Le Prospectus complet contient une description plus détaillée des facteurs de risque propres à ce Fonds.

Données de performance



Rendement moyen cumulé

	Fonds
3 dernières années	10,75 %
5 dernières années	16,38 %
10 dernières années	11,99 %

Données calculées en fin d'exercice (chaque année au 30 novembre)

Avis

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : Variation du cours moyen Morningstar pour les non contribuables au 30/11/2010 dans la devise du Fonds.

Les performances du Fonds font référence aux Parts de catégorie A. Les rendements sont calculés nets d'impôt et de frais mais les frais de souscription ou de rachat ne sont pas déduits.

Profil de l'investisseur type

Ce Compartiment est destiné aux investisseurs cherchant à dégager une plus-value sur une période de 5 à 10 ans et prêts à accepter certains risques, ainsi qu'une volatilité plus marquée de la valeur de leurs investissements. Invesco classe ce type d'investissements comme étant plus « spécialisé » qu'un compartiment en actions courant sur les marchés développés. Les fonds qui investissent principalement dans les pays émergents, les sociétés de petite capitalisation, les fonds thématiques ou les fonds à gestion active sont autant d'exemples de fonds spécialisés.

Politique de distribution

À l'exception des Parts I, le revenu net du Fonds sera intégralement distribué en vue d'obtenir le statut de distributeur au Royaume-Uni.

La date de distribution pour le Fonds est fixée au 21 janvier de chaque année. La quasi-totalité des revenus du Fonds, après déduction des frais, sera distribuée aux Porteurs de Parts au prorata de leur participation respective. Si une quelconque catégorie de Parts est soumise à des frais de gestion inférieurs, les distributions relatives aux frais de gestion réduits seront cumulées et toutes les autres distributions seront imputées à l'achat de Parts de cette catégorie, sauf décision contraire des Porteurs de Parts.

Dans le cas des Parts I, aucune distribution ne sera effectuée et aucun revenu attribuable à ce type de Parts ne sera répercuté dans la valeur liquidative des Parts.

Toutes les distributions inférieures à 50 US\$ serviront automatiquement à l'achat de nouvelles Parts de la même catégorie.

Commissions et frais

Frais de transaction à charge des Porteurs de Parts

L'investisseur n'est soumis à aucune commission initiale lors de l'acquisition de Parts B du Fonds. Des frais de rachat conditionnels pourront être dus. Si des Parts B sont rachetées dans un délai de 4 ans à compter de la date d'achat, le produit du rachat y afférent sera soumis à des frais de rachat conditionnels, tel que précisé dans le Prospectus complet.

La commission initiale maximum au titre de l'achat de Parts A, C et I (en tant que % de la valeur liquidative des Parts devant être achetées) ne dépassera pas 5,25 %.

Des frais de conversion de 1 % maximum peuvent s'appliquer aux échanges dans d'autres fonds de la gamme Invesco.

Les Parts de catégorie A, C et I ne donnent lieu à aucuns frais de rachat.

Frais d'exploitation annuels du Fonds

Commission de gestion :	Catégorie de Parts	A : 1,50 %	B : 1,50 %	C : 1,00 %	I : 0,00 %
Commission de distribution :	Catégorie de Parts	A : S/O	B : 1,00 %	C : S/O	I : S/O
Frais administratifs* :	Catégorie de Parts	A : 0,40 %	B : 0,30 %	C : 0,30 %	I : 0,20 %
Commission de fiducie* :	Catégorie de Parts	A : 0,0075 %	B : 0,0075 %	C : 0,0075 %	I : 0,0075 %
Frais de garde et de services*** :	Catégorie de Parts	A : 0,001 % - 0,45 %	B : 0,001 % - 0,45 %	C : 0,001 % - 0,45 %	I : 0,001 % - 0,45 %
Ratio total des frais (TER)**	Catégorie de Parts	A : 2,03 %	B : 2,95 %	C : 1,43 %	I : 0,05 %
Taux de rotation du portefeuille**	9,98				
(calculé conformément à la note d'application 01/05)	59,98				
* (Maximum) ** (01/12/09 - 30/11/10)*** Le taux des frais prélevés par le Fiduciaire variera selon le pays dans lequel les actifs d'un Fonds sont détenus.					

Le Gérant, le Fiduciaire et leurs délégués sont habilités à récupérer sur les actifs du Fonds des débours raisonnables engagés dans l'exercice de leurs fonctions relatives au Fonds.

Fiscalité

Conformément aux dispositions figurant dans la section « Fiscalité - Irlande » du Prospectus complet, le Fonds est domicilié en Irlande à des fins fiscales, mais n'est pas assujéti à l'impôt irlandais sur le revenu et les plus-values. Cependant, un impôt peut survenir si un Porteur de Parts Résident irlandais ou Résident ordinaire en Irlande fait l'objet d'un « événement imposable ». Toutefois, aucun impôt ne frappera un Porteur de Parts qui n'est pas Résident irlandais ou Résident habituel en Irlande pour autant qu'une Déclaration appropriée soit effectuée.

Il est recommandé aux Porteurs et investisseurs potentiels de consulter leur conseiller financier sur le volet fiscal de leurs participations dans le Fonds.

Publication des valeurs liquidatives

Les valeurs liquidatives sont actualisées quotidiennement et disponibles au siège social du Fonds et sur le site Internet d'Invesco (www.invesco.com). Les Porteurs de Hong Kong consulteront le site Internet www.invesco.com.hk.

En fonction de la réglementation locale, les valeurs liquidatives seront également publiées dans les quotidiens dont la liste figure à l'Annexe A du Prospectus consolidé.

Achat et vente de Parts

Jours ouvrables et Point de valorisation :

Chaque Jour ouvrable en Irlande (tel que défini dans le Prospectus complet) est un jour de transaction. L'Heure limite de transaction est fixée à 10h00 (heure irlandaise) chaque Jour ouvrable. Le Point de valorisation est fixé à 10h00 (heure irlandaise) chaque Jour ouvrable ou à une autre ou d'autres heures, telles que définies par le Gestionnaire. A compter du 25 juillet 2011, ou de toute autre date antérieure ou postérieure que les Administrateurs pourront définir et communiquer aux Actionnaires, l'Heure limite de transaction et le Point de valorisation seront fixés à 12 heures (heure irlandaise) chaque Jour ouvrable. Pour les ordres passés auprès du Sous-distributeur et représentant à Hong Kong, l'Heure limite de transaction est fixée à 17h00 (heure de Hong Kong). Si elles sont acceptées, les demandes de souscription reçues avant l'Heure limite de transaction seront traitées en fonction de la valeur liquidative de la Part de la catégorie en question calculée sur la base du prochain Point de valorisation. Les demandes de souscription reçues après l'Heure limite de transaction seront traitées, si elles sont acceptées, au Point de valorisation qui suit l'Heure limite de transaction suivante.

Transactions :

Les demandes de souscription, de rachat et de conversion peuvent être effectuées conformément aux instructions figurant dans le Prospectus complet, par fax, par téléphone ou par écrit, auprès du Distributeur mondial à Dublin ou du Sous-distributeur à Hong Kong, tous les Jours ouvrables. Il n'est actuellement pas possible de procéder à des opérations par téléphone avec le Sous-distributeur de Hong Kong. Concernant la souscription de Parts, l'expression « par écrit » inclut les ordres transmis par réseau SWIFT ou d'autres moyens électroniques, conformément aux instructions des investisseurs.

Souscription minimum :

Le montant minimum de souscription s'élève à 1500 US\$ pour les Parts A et B, à 250 000 US\$ pour les Parts C et à 5 000 000 EUR pour les Parts I (ou l'équivalent dans l'une des monnaies énumérées dans le document d'instructions standard). Il n'y a pas de participation minimale pour les Parts A ou B. La participation minimale requise s'élève à 50 000 US\$ pour les Parts C et à 5 000 000 EUR pour les Parts I. La souscription ultérieure supplémentaire minimale s'élèvera à 500 000 EUR pour les Parts I (ou l'équivalent dans l'une des monnaies énumérées dans le document d'instructions standard). Le Gérant a toute latitude pour forcer le rachat de toute participation dont la valeur se situe en dessous de la participation minimale requise.



Autres informations importantes

Structure juridique :	FCP de droit irlandais autorisé en tant qu'OPCVM
Société de gestion, Promoteur, Distributeur mondial et Agent administratif :	Invesco Global Asset Management Limited, Registered Office, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande
Agent administratif par délégation :	BNY Mellon Fund Services (Ireland) Limited, Guild House, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande
Conseiller en placement :	Invesco Asset Management Limited, 30 Finsbury Square, London EC2A 1AG, Royaume-Uni
Autorité de contrôle :	Banque centrale d'Irlande, Block D Iveagh Court, Harcourt Road, Dublin 2, Irlande
Fiduciaire :	BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited, Guild House, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande
Commissaire aux comptes :	PricewaterhouseCoopers, Chartered Accountants, One Spencer Dock, North Wall Quay, Dublin 1, Irlande
Date de lancement :	2 septembre 1992

Le Prospectus complet ainsi que les rapports périodiques peuvent être obtenus gratuitement auprès d'Invesco Global Asset Management Limited et de tous les distributeurs.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Invesco Global Asset Management Limited, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande

Téléphone : + 353 1 439 8100

Télécopie : + 353 1 439 8400

Courriel : queries@dub.invesco.com

Site Internet : www.invesco.com

Invesco Global Asset Management Limited opère sous le contrôle de la Banque centrale d'Irlande et fait partie d'Invesco Ltd.